Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241125-DELIB_2024_I_08-BF

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2024 I 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 novembre 2024 à 19h30

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 novembre 2024 s'est réuni le Lundi 25 novembre 2024 à 19 heures 30, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, DUBRANA Didier, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine,

Pouvoirs : de MILHAC Michel à PASCAL Alain, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de DUBRANA Didier à FIGUEIRA Muriel, de MARTIN Dominique à BLANCHARD Stéphane, de ROQUES Loréline à CARUHEL Maud, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

I.08
Budget Annexe de CESAme – Exercice 2024 – Décision Modificative n°1

L'exécution du budget annexe de CESAme à ce jour rend nécessaire la modification des montants de crédits prévus initialement.
La présente décision modificative (DM) porte uniquement sur la section d'investissement.

Rappel des masses budgétaires :

- Budget Primitif 2024 : 2 639 268,20 €
- Budget de fonctionnement total voté 270 097,10 €
- Budget d'investissement total voté 2 369 171,10 €

La décision modificative n°1 s'équilibre globalement à 0,00 €. Elle ne comporte que les écritures liées à un virement de crédits du chapitre 20 au chapitre 21. 3 000 € supplémentaires sont nécessaires à l'article 21848 pour l'aménagement mobilier du tiers-lieu CESAme.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241125-DELIB_2024_I_08-BF

Il est donc proposé au Conseil Municipal de voter les mouvements budgétaires ci-après relatifs au Budget Annexe de CESAme 2024 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	***-3 000,00***
Concessions et droits similaires	Virement de crédits	-3 000,00
	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	***3 000,00***
Autres matériels de bureau et mobiliers	Ameublement des locaux	3 000,00
	TOTAL	**0,00**

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :

Approuve la décision modificative n°1 au budget annexe de CESAme pour l'exercice 2024, s'équilibrant à 0,00 euros en recettes et en dépenses ; ainsi qu'elle s'établit sur le document budgétaire annexé à la présente délibération ;

Approuve le détail des modifications apportées au budget tel que présenté dans le document budgétaire joint en annexe, ce dernier faisant partie intégrante de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241125-DELIB_2024_I_08-BF

Votants : 31 - *Abstention* : 00 - *Exprimés* : 31
Contre : 00 *Pour* : 31 - *Dossier adopté à l'unanimité*

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance
Alain PASCAL

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/11/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28/11/2024.

Le Secrétaire de séance
Alain PASCAL

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)